

Edito

Faites sans fête !?

A l'approche des fêtes de fin d'année, le maintien des gestes barrières et de distanciation ou le spectre d'un reconfinement plane sur nos foyers.

Mais qu'à cela ne tienne, la magie de Noël perdurera, entraînant avec elle les odeurs d'épices, l'illumination des rues, des fenêtres et des jardins, le scintillement des bougies se reflétant sur les boules du sapin de Noël.

Venant du fin fond de nos forêts ou directement de la cave, les sapins seront toujours décorés avec autant de ferveur et de joie par les enfants ou par d'anciens enfants devenus grands.

Faisons-en sorte de faire mentir les nostalgiques qui disent « c'était mieux avant », car il n'en n'est rien ! Cette pandémie nous donne la chance de nous concentrer sur les moments importants de nos vies. « Ce qui est rare est précieux », et ce qui est rare actuellement ce sont les moments d'amitié, de partage, d'échange et de fête que nous avons l'habitude de célébrer ensemble. Alors apprécions-les aujourd'hui à leur juste valeur et faisons-en sorte qu'ils aient la même valeur à nos yeux encore demain.

Si toutes bonnes choses ont une fin, heureusement, il en est de même pour les mauvaises. Alors gageons que cette pandémie disparaisse prochainement et que nous puissions prendre un nouveau départ basé sur les bonnes valeurs.

Joyeuses fêtes de fin d'année et au plaisir de toutes et tous vous retrouver en pleine forme.

J.-Y. Thévoz, Syndic



Joyeuses Fêtes

La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent de belles Fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021.

Fermetures Fêtes de fin d'année

Bibliothèque intercommunale – fermée du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021.

Auberge La Balance – fermée du samedi 19 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021 inclus.

Fermeture du jeudi 17 décembre 2020 à 13h00 au lundi 4 janvier 2021 à 16h00.

Administration communale

Rue Jean Villard-Gilles 3
1306 Daillens

Greffe : 021/862 91 20
administration@daillens.ch
Contrôle Habitants : 021/862 91 21
controle.habitants@daillens.ch
Bourse : 021/862 91 12
bourse@daillens.ch

Horaires :
Lundi de 16h00 à 19h00
Mardi sur rendez-vous
Jeudi de 9h00 à 13h00

Des trésors en forêt ? Qui cherche trouve !

Avec l'automne revient le temps des récoltes. Oiseaux, écureuils et autres rongeurs amassent noix, graines et provisions. Ils ne sont pas seuls : les humains aussi parcourent cette «malle aux trésors» qu'est la forêt, à la recherche d'ornements pour leur logis. Bien que chaque forêt ait un propriétaire, cette quête est licite si elle reste dans des limites raisonnables.

Il n'y aura bientôt plus rien qu'on ne puisse acheter chez les grands distributeurs. Plus besoin d'aller chercher en forêt des matériaux naturels pour créer des décors d'automne ou de Noël. Mais gare, une grande partie de ces articles viennent de loin, de très loin ! Les étoiles en écorce sont acheminées du Grand Nord, les pommes de pins proviennent de Chine ou de Turquie, pour ne citer que ces exemples. Il suffit pourtant de parcourir la forêt à côté de chez soi pour en récolter, et ceci gratuitement et en toute légalité.

En Suisse, la loi garantit en effet un libre accès à la forêt mais elle autorise aussi la cueillette de baies sauvages, de champignons, ou la récolte de cônes pour un usage personnel. Avec des cupules de faînes du hêtre, des glands de chêne, des marrons d'Inde, des cynorhodons, des brindilles couvertes de lichens ramassées au sol, vous pouvez créer vous-même de merveilleux arrangements.



Bien qu'ouvertes à toutes et à tous, toutes les forêts ont un propriétaire. Les visiteurs s'y comportent avec le respect que des invités doivent à leur hôte. Le ramassage se fait avec modération, on ne blesse ni n'endommage les arbres petits et grands, on ne cueille pas de plantes protégées et, pour les champignons, règlements locaux et directives cantonales s'appliquent. La forêt est une boîte à trésors, pas une décharge : reliefs de pique-nique, déchets et autres traces n'y ont pas leur place !

Pour en savoir plus sur la forêt : www.foretsuisse.ch

Sapins de Noël

Comme chaque année, pour celles et ceux qui le souhaitent, la Commune offre un sapin de Noël. Ils seront distribués devant le local de la voirie au Chemin du Pontet, **le jeudi 10 décembre 2020, entre 16h00 et 18h00.**

Merci de bien vouloir vous inscrire jusqu'au **jeudi 3 décembre 2020** à l'administration communale, soit par e-mail administration@dailens.ch ou par téléphone au 021/862.91.20.



Vous avez la possibilité de choisir la taille de votre sapin, à savoir petit sapin (150cm) ou grand sapin (dès 150 cm), information à préciser lors de votre inscription.

Association « Dailens, c'est nous ! »

En date du 24 septembre une nouvelle société locale daillenaise a vu le jour.

Dailens, c'est nous ! est né !

Cette association a été fondée par l'ancien comité de bénévoles organisant votre fête villageoise.

Le but de cette nouvelle société est de continuer à organiser notre traditionnelle fête se déroulant tous les deux ans, à l'approche de l'été. Dans un futur plus ou moins proche et selon les ressources humaines et financières, elle pourrait évoluer en société de développement.

Le nouveau comité emmené par son président Patrick Sieber, son vice-président David Eggimann, son caissier Juan-Carlos Hernandez, et ses membres Lara Liardon, Yannick Chauvet et Laurent Gilliéron sont motivés et pleins d'énergie pour faire rayonner notre village et divertir ses habitants.

Le but étant de collaborer avec toutes les identités actives dans notre bourg afin de les faire connaître et de les aider financièrement en leur redistribuant les bénéfices d'exploitation.

Le comité travaille actuellement à l'organisation de l'édition 2021 de notre fête villageoise, plusieurs changements sont en cours d'élaboration et quelques surprises vous attendent, réservez d'ores et déjà votre **week-end du 18 et 19 juin 2021** ! Plus d'informations vous parviendront via notre groupe Facebook et bien sûr dans la prochaine édition du journal communal.

Dailens, c'est nous ! c'est toi, c'est vous, c'est elle, enfin c'est nous tous ! et c'est surtout pour vous habitants de notre magnifique village !

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez joindre le comité à l'adresse dailenscestnous@gmail.com.



Logo créé par Guy-Claude Portmann / www.portmann-art.com

Ecole de Dailens – matinée coup de balai

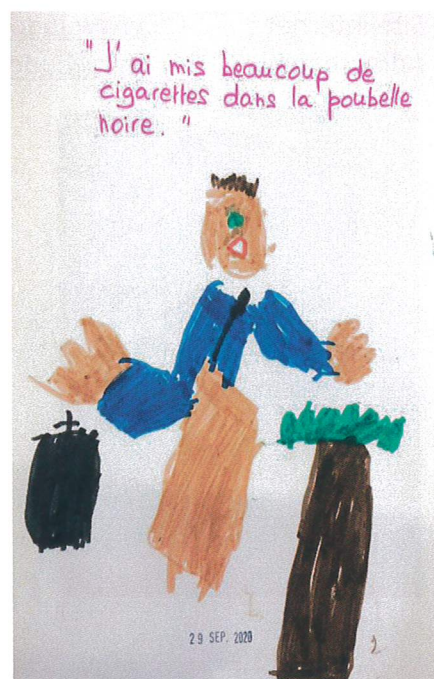
Pour une planète plus propre et éco-responsable, l'établissement scolaire sensibilise les élèves à la problématique des déchets. Le mardi 29 septembre 2020, la première action a eu lieu sous forme de matinée « coup de balai ».

Les quatre classes de Dailens, munies de sacs poubelles, ont donc arpentés les rues du village afin de ramasser tous les déchets. Les enfants ont été particulièrement surpris par le nombre de mégots de cigarettes trouvés !

De retour au collège, ils ont trié les déchets récoltés (poubelle ménagère, alu, fer, PET et verre). En guise de remerciement, chaque enfant a reçu une collation offerte par la commune.

Les petits nettoyeurs ont eu beaucoup de plaisir lors de cette matinée et ils comptent sur vous pour que leur joli village reste propre !

Texte : Enseignantes du Collège



Association pour l'animation du Chœur de l'Eglise

A l'heure de boucler les colonnes du Rondze-bouli n°7, les manifestations ne sont pas autorisées. Cependant, nous vous recommandons de consulter régulièrement le site internet suivant :

www.choeurdedaillens.ch/evenements

qui vous renseignera en temps utiles sur les concerts-événements de l'Association pour l'animation du Chœur de l'Eglise.

En cette année de pandémie, les temps à sont difficiles pour les musiciens, merci à vous, gens de Daillens et d'ailleurs, de venir nous aider à les soutenir et merci, surtout, de jouer le jeu en respectant les règles de protections imposées pour que la musique soit vainqueur face à ce vilain virus.

La ludothèque est un espace convivial qui propose des jeux ludiques ou éducatifs. Les jeux sont bénéfiques au développement harmonieux des enfants. Ils servent de base aux apprentissages de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Ludothèque régionale de la Venoge

Dans cet espace de jeux, les enfants apprennent à communiquer et à partager. Les adultes peuvent aussi y trouver du plaisir. Ils peuvent y échanger des idées et trouver de nouveaux jeux souvent inconnus. La ludothèque permet également des rencontres intergénérationnelles entre enfants, parents, grands-parents ou famille.

Notre équipe composée d'une ludothécaire et de plusieurs bénévoles se fera un plaisir de vous conseiller sur le choix d'un ou plusieurs jeux parmi notre assortiment de plus de 800 jeux répartis par catégorie d'âge. Nous vous proposons également des jeux d'extérieur et des jouets pour Tout-Petits.

Nous vous accueillons avec plaisir les mardis de 17 à 19 heures, les mercredis et jeudis de 16 à 18 heures. La ludothèque est située dans le bâtiment du Pré aux Moines à Cossonay.

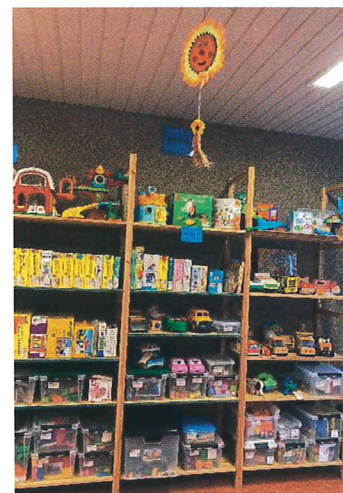
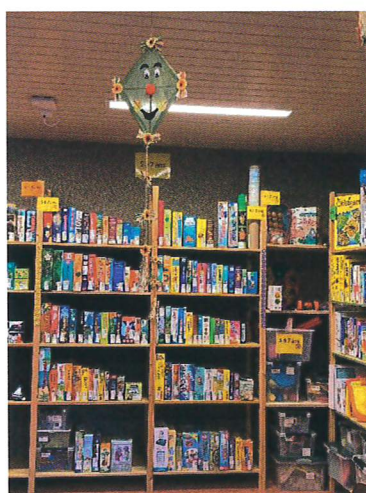
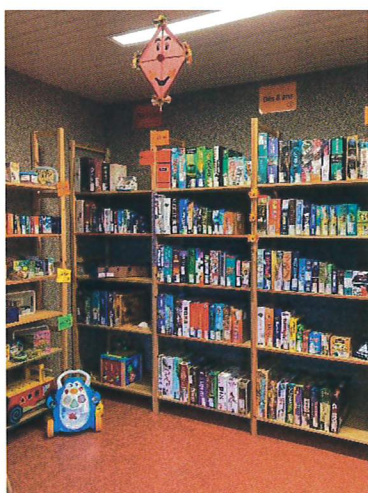
L'abonnement annuel coûte 60 francs. Il permet d'emprunter 6 jeux à la fois pour une durée de 3 semaines au maximum. Notre ludothèque est financée par les communes de Cossonay, Daillens, Lussy-Villars, Pent haz et Penth alaz.

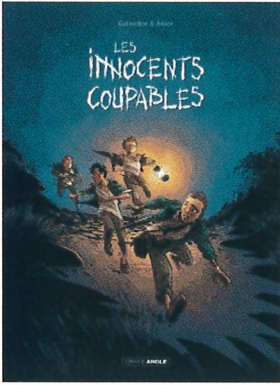
Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Site internet : www.ludothequedelavenoge.ch

Adresse mail : info@ludothequedelavenoge.ch

Téléphone : 079 657 83 40

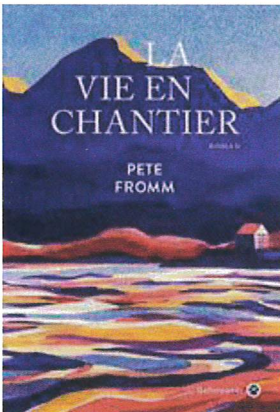




Amitié – Enfance - Survie

1912. Honoré, Adrien, Miguel et Jean sont menés à la colonie pénitentiaire agricole des Marronniers. Tous condamnés pour de petits larcins, ils se retrouvent dans l'anti-chambre d'un enfer cautionné par l'Etat. Personne ne s'échappe de la colonie et personne n'est dupe de la "rééducation" qu'ils subiront. Les quatre garçons se promettent de rester unis pour survivre et sortir de cet enfer.

Les innocents coupables – Laurent Galandon, Anlor, Bamboo Editions, 2018



Nature – Deuil – Amitié

Marnie et Taz vivent simplement avec peu de moyens, mais sont heureux de leur vie. Lorsque Marnie tombe enceinte, le couple se trouve bouleversé, mais se sent prêt à relever le défi.

Malheureusement, Marnie meurt en couche et Taz se retrouve seul face au deuil, perdu avec sa petite fille dans les bras.

Pete Fromm a le don de décrire la vie, avec ses hauts et ses bas, d'une manière touchante et pleine d'humanité.

La vie en chantier, Pete Fromm, Gallmeister, 2019 (aussi disp. en ebook)



Suspense – Amitié – Humour

Envie de vous faire du bien ? Ce roman est pour vous !

Un roman épistolaire sous forme de mails entre le romancier à succès Pierre-Marie Sotto et Adeline Parmelan qui s'autoqualifie de "grande, grosse, brune". Au fil des échanges, les deux personnages nous entraînent dans une valse d'émotions en se moquant gentiment des convenances et des relations humaines.

Et je danse, aussi, Anne-Laure Bondoux et Jean-Claude Mourlevat, Fleuve éditions, 2015

Plantation d'un arbre dans la cour du Collège

Le jeudi 5 novembre 2020, les enfants du collège de Daillens ont également pu participer à la plantation d'un pommier (une "bovarde tardive" ancienne variété vaudoise presque disparue) à côté de leurs classes.

Ils pourront ainsi suivre son évolution au fil des saisons, dans une perspective ludique et pédagogique.



Histoire de Daillens au XX^{ème} siècle – Société de Jeunesse

Dans le cadre du projet de livre sur l'histoire de Daillens au XX^{ème} siècle, Mme Corinne Chuard, journaliste et historienne chargée de sa rédaction, nous transmet le 2^{ème} article pour notre journal. Ces articles retracent des événements ayant marqué notre village ces 100 dernières années.

Bataille autour d'un pont de danse

Dans les années 1920 et 1930, la Société de jeunesse est championne toutes catégories de l'animation villageoise. Bals, tombolas... toutes les occasions sont bonnes pour se retrouver à l'auberge communale. Mais en 1938, le Conseil de paroisse s'en mêle. Un pont de danse dans le nouveau préau de l'école se retrouve au centre des discussions de Daillens !

L'affaire commence au mois de février. Le Conseil de paroisse « émet le vœu que dorénavant le jour de l'Ascension ne soit plus considéré comme jour de réjouissance publique et prie la Municipalité de ne plus accorder d'autorisation de bals, matches de quilles, etc. ce jour-là ». Que nenni, la Municipalité estime « qu'il n'est pas utile de changer la tradition existant depuis fort longtemps » !

Le Conseil de paroisse n'en reste pas là et porte le sujet devant le Conseil général. Le pasteur Edmond Morerod explique la demande tendant à « ramener une population à plus d'austérité en face de la marée montante du matérialisme et de l'indifférence religieuse qui menace de nous submerger ». Armand Francillon a beau mettre tout son poids de président du Conseil général et du Conseil de paroisse dans le débat, « rien ne sera changé à l'avenir, proclame le syndic Emile Villard, et (...) la Municipalité continuera à autoriser les fêtes à l'Ascension ».

Ce qu'elle fait l'année suivante, en validant même la demande de la Société de jeunesse de « monter un plancher couvert dans le préau du collège » pour « sa fête de l'Ascension ». Trop, c'est trop : le pasteur Edmond Morerod prend alors sa plume pour dire « qu'il ne voit pas avec le sourire un pont de danse à deux pas de chez lui ».

Du tac au tac, la Municipalité lui répond : le jour de l'Ascension « a fait l'objet d'une discussion assez longue et suffisante l'an dernier pour que nous n'y revenions pas. Nous laissons aux autorités ecclésiastiques le soin de trouver le moyen propre à faire respecter le jour de l'Ascension comme jour solennel sans toutefois compter sur l'appui des autorités civiles ».

L'année suivante, en 1940, la Municipalité souhaite au tir des enfants, « cette traditionnelle manifestation patriotique et sportive de notre jeunesse un plein succès ». Elle est organisée le dimanche qui suit l'Ascension...

Corinne Chuard

L'Eglise et
l'école de
Daillens dans
les années
1920.

© collection privée
Emile Favre



2148. Daillens. - Le Collège et l'Eglise
*Voilà ton village, ainsi
de nos jours*
E. Steiner, Phot. Edit., Lausanne.

Fenêtres de l'Avent de Daillens

14ème édition

Calendrier 2020



Voici la liste des personnes qui illumineront notre village ...

Jour	Famille	Adresse	Accueil		Heures	
			oui	non	Heures	à
1 mardi	Commune de Daillens "illumination du sapin"	Place de jeux		X		
2 mercredi	Famille Alexandra et Yves Gubinelli	Montets 13		X		
3 jeudi	Diane et Hugues De Saugy-Frossard	Montets 2A		X		
4 vendredi	PPE 1841	Montets 6A		X		
5 samedi	Alberto Mocchi	Petit-Penthalaz 13		X		
6 dimanche	Association Croqu'carotte	Jean-Villard-Gilles 6		X		
7 lundi	Auberge Communale La Balance	Jean-Villard-Gilles 4		X		
8 mardi	Famille Josée et Daniel Esseiva-Chapuis	Cossonay Gare 7B		X		
9 mercredi	Famille Pascal et Frédérique Masullo	Caquerette 5A		X		
10 jeudi	Commune de Daillens "distribution des sapins"	local voirie, Pontet		X		
11 vendredi	Paroisse de Penthalaz-Penthaz-Daillens	Eglise de Daillens		X		
12 samedi	Sylviane Contesse	Montets 3		X		
13 dimanche	Association pour l'animation du chœur	Eglise de Daillens		X		
14 lundi	Famille Joëlle et Fabio Carafa	Bourquin 26		X		
15 mardi	Croqu'appart	Jean-Villard-Gilles 3		X		
16 mercredi	Quentin Francillon	Caquerette 1B		X		
17 jeudi	Famille Karine et Jonas Fracheboud	Fossey 5		X		
18 vendredi	Institut Prune'L - Barbara Hernandez	Rue du Cottet 6b		X		
19 samedi	Cellia Coiffure	Cottet 4		X		
20 dimanche	Famille Véronique et José Cocho	Bettens 9		X		
21 lundi	Famille Laure et Lionel Gehriger	Bourquin 13		X		
22 mardi	Famille Maryline et Nicolas Jaeger	Bettens 4		X		
23 mercredi	Famille Rosanna et Antonino Minissale	Cossonay-Gare 9		X		
24 jeudi	Boulangerie Pascal Clément	Jean-Villard-Gilles 1		X		

**N'hésitez pas à faire le tour des « Fenêtres »
pour admirer les magnifiques décorations**

Joyeux Noël à Tous

Table au bistrot

La commune de Daillens a entrepris avec l'aide de Pro Senectute - comme nous vous en parlions dans un précédent édit de ce journal - une démarche visant à l'établissement d'un "diagnostic" sur les besoins et attentes de notre population "senior".

Dans ce cadre, la Municipalité a décidé de mettre en place dès 2021, en partenariat avec l'auberge de La Balance, une "table au bistrot" pour les 65 ans et +. Le concept est simple : une fois par mois, un samedi midi, une table est réservée sur inscription pour les aîné-e-s à l'auberge communale, avec un menu à prix préférentiel. La commune subventionne chaque repas à hauteur de quelques francs, et offre une bouteille de vin. L'idée, appliquée dans d'autres villages avec satisfaction depuis des années, est de permettre aux personnes qui le souhaitent de se retrouver de manière conviviale et à moindres frais. Les personnes concernées seront contactées par courrier ces prochaines semaines, et nous espérons pouvoir lancer ces "tables au bistrot" dès le début de l'année prochaine, pour autant bien entendu que la situation sanitaire le permette.



Elections communales 2021

7 mars 2021 1^{er} tour
CC et Municipalité

28 mars 2021 2^{ème} tour
CC et Municipalité

25 avril 2021 1^{er} tour
Syndic et suppléants

16 mai 2021 2^{ème} tour - Syndic

Divers agendas

A l'heure actuelle, toutes les manifestations sont annulées.

Dès que la situation s'améliorera, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Commune, toutes les informations concernant les manifestations seront tenues à jour.

www.dailens.ch

Conseil communal – résumé de la séance du 28 septembre 2020

Le Conseil communal du 28 septembre passé a été un peu spécial car la Municipalité n'y a pas soumis de préavis. La séance a avant tout servi à faire le point sur certains dossiers en cours, et à informer les conseillères et conseillers sur le redémarrage du projet de décharge bioactive au lieu-dit "La Vernette". Comme nous vous l'annonçons dans la dernière édition de ce journal, les autorités cantonales ont malheureusement remis l'ouvrage sur le métier, et ont mis en consultation une modification du Plan vaudois de gestion des déchets, qui acte la volonté cantonale de voir deux décharges de ce type dans le canton, une à Daillens-Oulens et l'autre à Grandson. La Municipalité a répondu à la consultation sur ce projet en fustigeant l'attitude des autorités cantonales, qui nous semblent prendre le problème à l'envers. Au lieu de partir des réels besoins pour se demander combien de sites sont nécessaires, elles partent du postulat qu'il faut à tout prix ces deux sites, et prévoient les quantités de déchets à ensevelir en conséquence, ouvrant les portes à l'importation de déchets et terres polluées d'autres cantons. Points positifs tout de même, une volonté de mieux traiter les scories d'incinération afin de réduire leur quantité (et donc le volume de ce qui doit être enfoui en décharge), mais malheureusement sans objectifs clairs. Le dossier va suivre son cours, et nous vous tiendrons informés de ses évolutions et de nos démarches pour nous opposer à ce projet.

La seconde partie de la soirée a été consacrée à une présentation - ouverte au public - sur l'étude menée sur le trafic routier à Daillens et sur les solutions possibles pour le réduire. En résumé, les solutions les plus prometteuses sont de réaménager l'entrée à la zone industrielle afin de rendre plus difficile le passage des camions par le village et des discussions avec les entreprises afin qu'elles trouvent des itinéraires alternatifs pour une partie de leurs camions. La première solution, comme tout aménagement touchant une route cantonale, est cependant tributaire du bon vouloir de la Direction générale des routes. La Municipalité a d'ores et déjà pris contact avec cette dernière, afin de discuter des solutions possibles. Des rendez-vous sont également prévus avec les entreprises actives dans la zone industrielle.

Le prochain Conseil communal est prévu lundi 7 décembre 2020.

Impressum
 Editeur : Commune de Daillens
 Rédaction : Valérie Meyer
 Site internet : www.dailens.ch

E-mail : administration@dailens.ch
Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA
Prochaine parution : fin mars 2021
Délai publication : 10 mars 2021 à midi